

**DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 28 novembre 2023

Délibération n°2

NOMBRE DE MEMBRES		
En Exercice	Présents	Votants
19	15	19

Date de la convocation : 21 Novembre 2023	L'an deux mille vingt trois, et le 28 novembre à 20h, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de <i>Madame Fanny SABATIER</i>
--	---

Présents : Tous les membres en exercice sauf Mme Roselyne BONHOMME ayant donné procuration à M. Eric CEYTE, M. Roland GÉRENTON ayant donné procuration à M. Georges BARRIER, M. Serge GIDON ayant donné procuration à Mme Marie-Bernadette MATHIAS, M. Jean-Louis GONNARD ayant donné procuration à Mme Fanny SABATIER
Mme Améline PICHON est nommée secrétaire de séance.

**Objet de la Délibération : BUDGET ANNEXE ALSH - DÉCISION MODIFICATIVE
REGULARISATION CHARGES A CARACTERE GENERALE**

Vu l'article L. 1612-11 du code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 7 avril 2023 approuvant le Budget Primitif,

RAPPORT POUR INFORMATION :

Sous réserve du respect des dispositions des articles L. 1612-1, L. 1612-9 et L. 1612-10 du code général des collectivités territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des modifications de crédits au budget annexe ALSH.

43165	COMMUNE DE ROSIERES	DM n°1 2023
Code INSEE	ALSH DE ROSIERES	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

CHARGES A CARACTERE GENERALE

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60812 : Fournitures non stockables - Energie - Electricité	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-611 : Contrats de prestations de services	0,00 €	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6156 : Maintenance	0,00 €	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	1 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64131 : Personnel non titulaire - Rémunérations	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6451 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6453 : Cotisations aux caisses de retraite	700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6458 : Cotisations aux autres organismes sociaux	300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Les signatures sont au registre.

Pour copie conforme,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le
du

Fanny SABATIER
Maire

